

NOM DE L'UNIVERSITÉ : TÉLÉ-UNIVERSITÉ

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978011

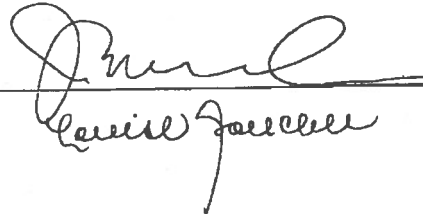
**ÉTAT DU TRAITEMENT
2014-2015**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

2015-09-15

ADMINISTRATEUR :


Lucille Fouché

État du traitement

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ
Année financière : 2014-2015

TRAITEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEUR

Personnel de direction supérieure	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)						
	Nom et fonction	Salaire de base	Autres composantes du traitement	Indemnité de départ accordée ⁽¹⁾	Somme reçue d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)
Boucher Louise, Directrice des services administratifs	147 298 \$	2 851 \$				12,0	100,00%
Carle Julie, Secrétaire général et à la gouvernance	138 047 \$	889 \$				12,0	100,00%
Laroche Éléna, Directrice soutien à l'enseigne, rech. et aux partenariats	146 630 \$	2 425 \$				12,0	100,00%
Lozeau Ginette, Directrice générale	183 885 \$	3 385 \$				12,0	100,00%
Noël Martin, Directeur des affaires académiques (note 1)	155 867 \$	4 809 \$				12,0	100,00%
NOTES :							
Le salaire de base inclut le paramètre de la politique salariale gouvernementale de 1% au 1er avril 2015							
Membres de la direction détenant un droit d'indemnité de départ non exercé pendant l'année financière 2014-2015 équivalant à une année de traitement après 4 ans de service. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul:							
1) Indemnité de départ non exercée de 155 867 \$.							
2) Gilbert Paquette n'est plus membre du personnel de la direction supérieure. Toutefois il bénéficie d'une indemnité de départ non exercée de 155 867 \$.							
Autre information:							
Information générale: Les autres composantes du traitement sont constituées de la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable, un avantage imposable lié aux frais de stationnement à un coût moindre que la valeur au marché ainsi qu'un forfaitaire de 1 559 \$.							

(Note) La valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2014-2015 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

État du traitement

Page 2 de 3

Établissement:
Année financière:TÉLÉ-UNIVERSITÉ
2014-2015

TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Autres catégories de personnel de direction		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total [□] de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement [□]		Le plus élevé	147 208 \$	14 174 \$
		Moyenne [□]	130 394 \$	7 112 \$
		Le moins élevé	115 275 \$	1 977 \$
Personnel de direction des services		Le plus élevé	128 008 \$	175 975 \$
		Moyenne	113 163 \$	19 638 \$
		Le moins élevé	94 010 \$	859 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

Autre information:

Information générale: Les autres composantes du traitement sont constituées de la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable ainsi qu'un avantage imposable pour l'employé en lien avec les frais de stationnement à un coût moindre que la valeur au marché. Les autres composantes du traitement incluent cette année, une indemnité de départ, des compensations de banques de vacances non utilisées, des versements de la PSG (Politique salariale gouvernementale) sous forme de forfaitaire et des primes diverses.

□ Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

□ En équivalence temps plein; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

État du traitement

ANNEXE III

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ
Année financière : 2014-2015

Composantes du traitement imposable applicables en sus du salaire de base et coût afférent pour chacune de ces composantes pour la directrice générale

Composantes du traitement imposable :

- ✓ Coûts assumés par l'Université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé :
 - o assurance médicament;
 - o assurance vie;
 - o assurance mutilation.
- ✓ Avantage imposable lié aux frais de stationnement à un coût moindre que la valeur au marché;
- ✓ Indemnité de départ;
- ✓ Remboursement de jours de vacances non utilisés;
- ✓ Versement de la PSG de 1% au 31 mars 2015 sous forme de forfaitaire pour les employés hors échelle à la suite de la révision à la baisse des échelles salariales ;
- ✓ Prime d'affectation.

Composantes et coûts pour la directrice générale :

- ✓ Coûts assumés par l'université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé :
 - o assurance médicament : 2 588\$
 - o assurance vie et mutilation : 34\$
- ✓ Avantage imposable lié aux frais de stationnement à un coût moindre que la valeur au marché : 673\$